



Versailles, le 20/11/2024

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo-France prévoit **sur le département des Yvelines** des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **NEIGE ET/OU VERGLAS**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Axe allant du Nord-Bretagne/Normandie jusqu'au Grand-Est, comprenant **les Yvelines** et toute l'Ile-de-France.

Début de l'événement : **Judi 21 novembre 2024 – 11h00**

Fin de l'événement : **Judi 21 novembre 2024 – 21h00**

2- Description :

Situation générale : La dépression CAETANO traversera la France d'ouest en est, circulant au sud de notre région. Elle engendrera des **chutes de neige faibles mais durables tout au long de l'après-midi avant de s'évacuer vers l'est en soirée.**

A partir de la mi-journée de **jeudi 21 novembre 2024** des chutes de neige abordent la région par l'ouest.

Les intensités sont faibles, les précipitations intermittentes sur le nord et plus continues en allant vers le sud.

L'épisode se prolonge jusqu'en début de soirée puis les précipitations s'évacuent vers l'est.

Sur l'ensemble de l'épisode, on attend **1 à 3 cm de neige au sol, localement 4 à 7 sur le sud de la région (sud 78 et sud 91).**

Des phénomènes de regel sont attendus en nuit suivante.

3- Qualification de l'événement :

Episode neigeux précoce, suffisamment notable pour rendre les conditions de circulation difficiles et nécessiter une vigilance particulière.

4- Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

5- Conseils de comportements :

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je limite mes déplacements.
- Pour la route, je munis mon véhicule d'équipements spéciaux, j'emporte des vivres et des couvertures.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison et n'utilise pas les chauffages à combustion en continu.

Pour en savoir plus, consultez les sites :

<http://www.sante.gouv.fr/>

<https://meteofrance.com/>